

Mortelles transgressions : une obsession républicaine

Article rédigé par *Constance Prazel*, le 09 octobre 2020

Comme l'indiquait François de Lochner dans son communiqué d'hier soir, le projet de loi portant le délai légal pour avorter en France de 12 à 14 semaines de grossesse a donc été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, à raison de 102 voix pour, et 65 voix contre. 410 députés étaient aux abonnés absents pour un enjeu aussi crucial.

Le vote s'est effectué quelques instants avant un débat parlementaire, certainement central et indispensable, sur les souffrances animales : **quel drame et quelle dérision !** Aucun être vivant n'est plus mal loti, aujourd'hui, en France, que le petit d'homme...

Parmi les députés, nous pouvons donc distinguer ceux qui se préoccupent véritablement de la dignité de l'homme, et qui voient dans cet aménagement de la terrible loi de 1975 une avancée supplémentaire dans la culture de mort – ils sont bien peu nombreux –, et les autres. Ceux qui ont appuyé sur la pédale d'accélérateur, et ceux qui se sont tous simplement abstenus ou désintéressés du débat. Nous disposons là d'une grille, d'un étalon bien commode pour les prochaines élections : **nous, électeurs, ne devons pas avoir la mémoire courte et avoir un peu de conséquence la prochaine fois qu'il s'agira de glisser un bulletin dans l'urne.**

Le vote est intervenu jeudi, et c'est la mort qui a triomphé. On nous dira bien que rien n'est joué, que ce n'était que la première lecture, qu'il reste encore le Sénat et la deuxième lecture. Si seulement ! Pour inverser la vapeur, nos voix ne sont pas assez fortes, c'est manifeste. Une déclaration des évêques est venue, mais timide et tardive, enjoignant les citoyens à « s'informer » et à « faire connaître leurs réticences » : **face à la détermination de nos adversaires, ces termes apparaissent bien chétifs.**

Samedi, des manifestations se tiendront dans toute la France, pour marquer l'opposition des Français au projet de loi de bioéthique toujours en cours d'examen. Ce sera l'occasion de rappeler **les lois scélérates** qui viennent nous frapper les unes à la suite des autres depuis plusieurs mois : l'Interruption Médicale de Grossesse jusqu'au neuvième mois (traduire : la mise à mort d'un bébé) au nom du fourre-tout qu'est la détresse psycho-sociale, l'avortement jusqu'à 14 semaines, la suppression de la clause de conscience spécifique afin de faire de l'avortement un acte médical « normal », en attendant la PMA sans père et la GPA pour tous.

Un combat ne doit pas chasser l'autre ; le déplacement de la ligne de front, le changement de paysage ne doit pas nous leurrer sur le fait que nous perdons à grande vitesse du terrain. Les slogans anti-PMA et anti-GPA ne doivent pas nous faire oublier les décrochements, les défaites successifs auxquels certains finissent par s'habituer : la loi Veil, la loi Aubry, la loi Taubira jalonnent cet itinéraire mortifère. Autant de bornes que nous ne devons jamais accepter, même si nos adversaires travaillent à en faire des points de non-retour.

En participant aux manifestations de samedi, il ne s'agit pas de se nourrir d'illusions, ni de sous-estimer la réalité et la puissance de ceux que nous combattons. « Marchons enfants » ? Drôle de slogan, bien lourd de sens : comment manifester au nom des valeurs de la République, quand l'une de ses valeurs est la « valeur de mort », quand cette République est déterminée à ne nous faire aucun cadeau ? Cette semaine, les valeurs de la « République » sont « en marche » vers toujours plus de culture de mort.

Nous le disons, et nous le répétons : le combat ne s'arrête pas là, et ne se satisfera pas de rencontres bien élevées dans les limites fixées par le pouvoir, qui vont se disperser gentiment « dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale », selon la formule désormais consacrée. **Qu'avons-nous vraiment**

dans le cœur ? Il nous incombe de continuer à témoigner autour de nous, avec énergie, crûment, sans fard et sans relâche, de la réalité de l'ordre immoral qu'on cherche à nous imposer ; nous ne devons pas cesser de soutenir les initiatives parallèles qui visent à faire éclater la vérité, de solliciter nos prêtres, nos évêques, nos députés pour qu'ils utilisent leur autorité publique pour faire retentir un autre discours. Enfin, nous devons garder à l'esprit que la défense de la vie est un critère non négociable, pour reprendre les termes de Benoît XIV, quand viendra l'heure du vote.

« Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent » : dans le contexte terriblement troublé qui est le nôtre, nous aimerions faire nôtres ces mots de Louis-Napoléon Bonaparte. Donnons-nous les moyens de faire trembler les méchants !

Constance Prazel

Retrouvez [ici la liste détaillée](#) des députés s'étant opposés au projet de loi.